

Catalogue d'exigences de qualité

Service volontaire weltwärts

Préambule

Le catalogue d'exigences de qualité pour le programme weltwärts est un document cadre qui décrit en premier lieu les exigences du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) envers les organismes promoteurs du programme weltwärts en Allemagne. Il a été élaboré collectivement par des représentantes et représentants de la société civile et de l'État. Il concerne les composantes Nord-Sud et Sud-Nord du programme. Le catalogue d'exigences de qualité constitue la base de la certification externe des organismes promoteurs en Allemagne, qui est réalisée par des instances d'examen externes. Tous les acteurs adoptent le catalogue d'exigences de qualité comme cadre contraignant.

Les organismes promoteurs sont des partenaires contractuels directs d'Engagement Global. En tant que bénéficiaires du soutien financier, ils sont responsables pour le compte du BMZ de la mise en œuvre du programme et du respect des conditions de l'aide.

Le programme weltwärts repose sur la coopération en partenariat entre les organismes promoteurs en Allemagne et les organismes partenaires dans les pays du Sud, sans lesquels la mise en œuvre du programme de soutien et la réalisation des objectifs mentionnés dans la directive ne seraient pas possibles. Les organismes impliqués dans les deux composantes du programme ont des rôles et des tâches différents ; ils négocient conjointement leurs responsabilités respectives dans la mise en œuvre du programme. Celles-ci varient en raison de la diversité des organismes promoteurs et des organismes partenaires dans les pays du Sud, ainsi que de leurs diverses relations de partenariat. Des synergies entre les composantes Nord-Sud et Sud-Nord sont souhaitées dans l'esprit d'un développement de la qualité en partenariat.

Malgré la volonté de partenariat du programme, les conditions préalables à une coopération en partenariat entre les organismes sont souvent inégales, car ils opèrent dans le contexte de relations de pouvoir inégales au niveau mondial et de l'histoire coloniale. Celles-ci découlent également des conditions cadres budgétaires et administratives. L'objectif du programme est d'assurer le partenariat et de refléter la diversité par la réflexion, la transparence et la communication dans la mesure du possible.

1.Principes

Domaine	Exigence
Politique & Stratégie	<p>1.1 A Les organismes promoteurs et les organismes partenaires dans les pays du Sud coopèrent étroitement et en partenariat.</p>
	<p>1.1 B Les organismes promoteurs disposent d'un document stratégique qui comprend des indications sur la conception et l'objectif du service volontaire et tient compte des aspects suivants :</p> <p>Apprentissage global, développement durable et responsabilité mondiale dans l'esprit des ODD¹, weltwärts comme service d'apprentissage dans le domaine du développement, Soutien de l'engagement en matière de politique de développement à l'issue de la participation au programme.</p> <p>Les valeurs des organismes promoteurs représentées dans le document stratégique se caractérisent par le respect de la diversité des personnes et de la diversité des modes de vie et des croyances humaines.</p>
	<p>1.1 C Le programme weltwärts se penche sur la diversité, les interdépendances mondiales et les structures de pouvoir ainsi que sur le racisme dans le service volontaire.</p>
Principes de la coopération	<p>1.2 Les principes de la coopération (responsabilités, rôles, tâches, modes de travail, communication p. ex.) sont fixés dans des accords entre les organismes promoteurs et les organismes partenaires des pays du Sud.</p>
Relations publiques	<p>1.3 L'objectif en matière de politique de développement, le caractère d'apprentissage et d'échange ainsi que les effets visés du service volontaire sont décrits de manière visible et compréhensible dans le travail de relations publiques. Dans ce cadre, on veille à représenter les personnes dans la dignité et sans reproduire de stéréotypes (racistes).</p>

¹ [Une explication de la notion d'« apprentissage global » se trouve sur le site web de weltwärts](#)

Domaine	Exigence
Finances	1.4 Il existe entre les organismes promoteurs et les organismes partenaires des pays du Sud des accords sur les principes de financement qui permettent de créer la transparence et une planification fiable. Les transferts sont effectués dans les délais.

2. Accompagnement pédagogique

Domaine	Exigence
Conditions générales du service volontaire/du concept pédagogique	2.1 A Il existe un concept pédagogique pour un service volontaire dans le domaine de la politique de développement qui est mis en œuvre. Ce concept contient des références aux ODD et à l'apprentissage global.
	2.1 B Les anciens volontaires doivent être impliqués dans toute la mesure du possible dans le travail pédagogique.
	2.1 C Le personnel pédagogique est qualifié pour accompagner les processus dans le cadre du service volontaire tel que prévu dans le concept pédagogique. Une clé de répartition appropriée entre le personnel pédagogique et les volontaires est garantie.
	2.2 A Les volontaires sont préparés et suivis mais aussi accompagnés durant leur séjour dans le pays d'accueil conformément au concept pédagogique. Une partie de la préparation et, le cas échéant, du suivi, s'effectue dans le pays d'envoi.
	2.2 B Des informations sur l'acquisition de la langue sont fournies pour aider les volontaires à communiquer dans le pays d'accueil.
	2.2 C L'accompagnement pédagogique comprend notamment les thèmes suivants : Autoréflexion, rôle propre des volontaires Échange d'expériences avec d'autres volontaires Questions pratiques pour le service volontaire Principes de soins de santé et de sécurité, notamment la prévention et l'intervention en cas de violence sexiste Sensibilisation à des rapports non stéréotypés

Domaine	Exigence		
	<p>Interdépendances mondiales, structures de pouvoir (post/néocoloniales), racisme</p> <p>Développement durable et responsabilité face aux défis mondiaux</p> <p>Engagement en faveur du développement à l'issue du service volontaire</p>		
Séminaires	2.3	<p><u>Nord-Sud</u></p> <p>Des journées de séminaire de préparation/d'introduction, des journées de séminaire intermédiaire et des journées de séminaire final/de suivi ont lieu</p>	<p><u>Sud-Nord</u></p> <p>Des journées de formation, de séminaire et d'accompagnement ont lieu.</p>
	2.4	<p>Les volontaires ont la possibilité de participer à la conception des séminaires.</p>	

3. Avant le service volontaire

Domaine	Exigence	
Reconnaissance et sélection de l'organisme d'accueil	<p>3.1 A</p> <p><u>Nord-Sud</u></p> <p>L'organisme d'accueil se prête à un service d'apprentissage de développement. Il offre un accès à des questions dans le domaine de la politique de développement. Ce qui signifie que l'organisme d'accueil travaille avec des groupes cibles marginalisés ou dans le domaine du développement durable écologique, ou dans le domaine d'autres thèmes liés à la politique de développement ou aux ODD</p>	<p><u>Sud-Nord</u></p> <p>L'organisme d'accueil reconnaît la spécificité d'une mission weltwärts en Allemagne et est disposé à la soutenir.</p> <p>L'organisme d'accueil travaille dans le domaine culturel, social, pédagogique ou dans le domaine du sport ou dans le domaine du développement durable écologique, ou dans l'éducation au développement.</p>
	<p>3.1 B</p> <p><u>Nord-Sud</u></p> <p>Les consignes de voyage et de sécurité du ministère fédéral des affaires étrangères sont prises en compte.</p>	<p><u>Sud-Nord</u></p> <p>Les organismes d'accueil sont reconnus dans les cadre du Service volontaire allemand.</p>
	<p>3.1 C</p> <p>L'activité du volontaire dans l'organisme d'accueil vers l'intérêt général et n'est pas tournée vers l'enseignement d'une conviction particulière.</p>	
	<p>3.1 D</p> <p>L'organisme d'accueil se prête au groupe cible du service volontaire du programme weltwärts. Ce qui signifie que :</p> <p>Les exigences spécifiques concernant les volontaires seront le cas échéant indiquées clairement et prise en compte dans la sélection des volontaires.</p> <p>Les volontaires ne doivent pas occuper des postes de travail rémunéré.</p>	

Domaine	Exigence
	<p>Afin de garantir une expérience d'apprentissage interculturelle des volontaires, pas plus de deux volontaires weltwärts ne doivent en général travailler dans le même organisme d'accueil s'ils ne sont pas affectés à des groupes/équipes/domaines différents. L'organisme d'accueil doit assurer une instruction spécialisée appropriée des volontaires.</p>
	<p>3.1 E Un profil écrit de l'organisme d'accueil ou du poste d'affectation (objectifs, attributions) est disponible.</p>
<p>Coopération avec les organismes d'accueil</p>	<p>3.2 L'organisme d'accueil est préparé au travail avec des volontaires dans le cadre du programme weltwärts et accompagné pendant le service volontaire.</p>
<p>Information des candidates et candidats</p>	<p>3.3 Des informations sur le service volontaire dans le cadre du programme weltwärts sont mises à la disposition des candidates et des candidats avant et durant le processus de sélection.</p>
<p>Sélection des candidates et candidats</p>	<p>3.4 Il existe des critères de sélection qui sont convenus entre les organismes promoteurs et les organismes partenaires dans les pays du Sud et les organisme d'accueil le cas échéant. Ce faisant, des critères possibles pour les catégories de personnes sous-représentées sont également pris en considération.</p> <p>Les critères de sélection comprennent :</p> <p>L'aptitude au service d'apprentissage L'aptitude concernant le poste de volontaire La volonté d'engagement à l'issue du service volontaire</p> <p>Les organismes promoteurs et les organismes partenaires dans les pays du Sud se mettent d'accord sur la responsabilité et la communication durant le processus de sélection.</p>
<p>Accord écrit avec les volontaires</p>	<p>3.5 Un accord écrit qui répond aux exigences du programme est conclu avec chaque volontaire.</p>
<p>Préparation sur le plan de l'organisation</p>	<p>3.6 A Les volontaires reçoivent des renseignements et une assistance sur les questions d'organisation liées au service volontaire. Ceci concerne notamment l'assurance, le statut de séjour dans le pays d'accueil, les mesures de prévention en matière de santé, l'hébergement et les exigences légales du pays d'accueil concernant le service volontaire.</p>

Domaine	Exigence
3.6 B	Une couverture d'assurance suffisante est assurée pour les volontaires.
3.6 C	Le permis de séjour requis pour le service volontaire est assuré.

4. Pendant le service volontaire

Domaine	Exigence				
Instruction spécialisée dans l'organisme d'accueil	4.1 Une instruction spécialisée pour l'initiation et l'encadrement permanent dans l'organisme d'accueil est assurée.				
Accompagnement personnel	4.2 Une personne de contact personnelle facilement joignable pour les volontaires est mise à la disposition de chaque volontaire. Cette personne de contact ne doit pas faire partie du domaine de travail immédiat des volontaires.				
Accompagnement de l'organisme d'accueil	4.3 Les organismes promoteurs ou les organismes partenaires des pays du Sud sont en contact avec les organismes d'accueil et ils les soutiennent en cas de défis dans l'accompagnement des volontaires.				
Régime des congés	4.4 Le service volontaire est basé sur un emploi à plein temps avec des congés selon les règles propres à chaque pays et organisme, <table border="1" data-bbox="581 1360 1421 1696"> <thead> <tr> <th>Nord-Sud</th> <th>Sud-Nord</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>c'est-à-dire au moins 20 jours de repos sur la base d'une période de service de 12 mois et d'une semaine de 5 jours (calcul au prorata si la période de service diffère).</td> <td>c'est-à-dire au moins 24 jours ouvrables de congé sur la base d'une période de service de 12 mois (calcul au prorata si la période de service diffère).</td> </tr> </tbody> </table>	Nord-Sud	Sud-Nord	c'est-à-dire au moins 20 jours de repos sur la base d'une période de service de 12 mois et d'une semaine de 5 jours (calcul au prorata si la période de service diffère).	c'est-à-dire au moins 24 jours ouvrables de congé sur la base d'une période de service de 12 mois (calcul au prorata si la période de service diffère).
Nord-Sud	Sud-Nord				
c'est-à-dire au moins 20 jours de repos sur la base d'une période de service de 12 mois et d'une semaine de 5 jours (calcul au prorata si la période de service diffère).	c'est-à-dire au moins 24 jours ouvrables de congé sur la base d'une période de service de 12 mois (calcul au prorata si la période de service diffère).				
Hébergement	4.5 Les expériences d'apprentissage et les défis en matière d'hébergement font l'objet d'une réflexion lorsque cela s'avère nécessaire.				

Domaine	Exigence
Gestion des crises ^{4.6}	Un plan pour la gestion de crises et d'urgences a été stipulé par écrit. Les acteurs concernés sont informés des procédures d'urgence et des numéros d'urgence.
Retour d'information et réflexion ^{4.7}	Il est demandé aux volontaires de livrer régulièrement un retour d'information sur leur service volontaire de manière adéquate. Ils devront également réfléchir sur les expériences d'apprentissage à l'issue de leur service.

5. Après le service volontaire

Domaine		Exigence
Certificat	5.1	À l'issue de leur service volontaire, un certificat final est délivré aux volontaires.
Engagement à l'issue du service volontaire	5.2	Les volontaires sont encouragés à réfléchir à un engagement en faveur du développement et d'intérêt général à l'issue de leur service.
Évaluation	5.3	La mise en œuvre du service volontaire est évaluée en tenant compte des points de vue des acteurs concernés.